



INFO-PARENTS 2020

Communication du 19 août

Mot de la direction

Bonjour à tous,

Comme mentionné dans ma lettre de mardi, voici la première communication aux parents.

Christian Descôteaux, directeur

Ingrid Dommange, directrice adjointe

Protocole d'urgence de l'école et du CSSP

D'ici la rentrée scolaire, nous finaliserons le protocole d'urgence de l'école qui regroupera toutes les informations et procédures en lien avec la Covid. Dès qu'il sera approuvé par le Centre de service, nous le rendrons disponible.

Fréquentation scolaire obligatoire et règles d'exemption

Contrairement à ce printemps, l'école est obligatoire et les absences seront traitées comme par le passé. Par contre, si vous décidez que votre enfant ne fréquentera pas pour des raisons en lien avec la Covid, vous devrez nous faire parvenir un billet médical. Même si vous n'avez pas encore le billet, veuillez nous informer **avant le 1^{er} septembre**. Il est également possible de fournir l'information dans la demande d'information provenant du Centre de services scolaire des Patriotes (voir plus bas).

Demande d'information sur les besoins en matériel informatique

Le Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) doit dresser un portrait précis des besoins de votre famille sur le plan de la scolarisation, de l'accès aux technologies et de la connectivité Internet. À cet effet, nous vous demandons de remplir [le questionnaire en ligne](#). Vous recevrez un courriel pour chacun de vos enfants fréquentant un établissement du CSSP. Le questionnaire est disponible jusqu'au lundi 24 août à minuit.

Couvre-visage obligatoire pour les élèves du 3^e cycle

Comme mentionné par le ministre, le port du couvre-visage sera obligatoire pour les élèves du 3^e cycle lorsqu'ils circuleront dans l'école. Une fois dans leur classe, ils pourront l'enlever. Dans le cas d'un refus de porter le couvre-visage ou d'oublis à répétition, un élève pourrait se voir l'accès à l'école refusé.

Assemblée de parents

Chaque année, l'école est tenue d'organiser une assemblée générale de parents. Cette rencontre est importante car c'est à ce moment que nous procédons à la formation du conseil d'établissement. Étant donné qu'il y a des élections, la rencontre doit se tenir en présentiel. Par contre, pour des raisons sanitaires, la réunion se limitera aux deux seuls points obligatoires par la loi. D'ailleurs, dans ce type de rencontre, il n'est pas possible d'ajouter de varia.

Cette rencontre n'est pas le lieu pour discuter de Covid et de règles sanitaires. Des rencontres en visioconférence seront organisées, et il sera possible de poser vos questions.

Cette année, la rencontre aura lieu le **mercredi 9 septembre** à 18h45 à la salle polyvalente de l'école.

Voici les grands points qui seront traités :

- Rapport annuel du CÉ 2019-2020
 - Élections
-

Liste effets scolaires

Vous trouverez la liste des fournitures scolaires à prévoir pour la rentrée sur le site de l'école, dans la section « enseignement ». Les enfants qui sont dans la classe multi niveaux ont été avisés en juillet. Si vous n'avez pas reçu d'information, votre enfant fréquente une classe régulière. Pour les parents de 1^{re} année, qui avaient répondu favorablement au sondage au printemps dernier, l'école a bien acheté le matériel nécessaire. La facture sera faite au courant de septembre. **Nous demandons aux parents d'élèves du 3^e cycle de porter une attention particulière sur l'achat du couvre-visage qui est maintenant obligatoire.**

Identification objets

Il est très important de bien identifier les objets que votre enfant apporte à l'école (vêtements, souliers, boîte à lunch, fournitures scolaires, **couvre-visage**...). Ainsi, nous pourrions les remettre directement à votre enfant. Sinon, ils seront disposés aux objets perdus à l'entrée du service de garde.

À la suite de l'expérience vécue l'an dernier lors de la fermeture de l'école, beaucoup d'objets n'ont malheureusement pas pu être remis étant donné qu'ils n'étaient pas identifiés. Si la même situation se présente à nouveau (nous ne le souhaitons vraiment pas!), nous pourrions être beaucoup plus efficaces dans la remise de tous les effets, s'ils sont vraiment bien identifiés. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Retard et circulation dans l'école pour les parents

Aucune circulation dans l'école n'est permise sans autorisation. Nous vous remercions de vous présenter au secrétariat. Il nous fera plaisir de vous renseigner. Nous vous rappelons que tout adulte entrant dans l'école doit porter le couvre-visage. De plus, un registre des visiteurs doit être complété afin de faciliter un éventuel traçage.

Lorsque qu'un enfant arrive d'un rendez-vous ou en retard, il doit s'asseoir sur une des chaises identifiées et attendre que la secrétaire vienne le voir. Ensuite, l'élève ira seul rejoindre sa classe. Pour les élèves de maternelle, la secrétaire les accompagnera si nécessaire.

Horaire de la journée d'accueil pour le primaire

Des détails vous seront communiqués dans l'info-parents de la semaine prochaine.

Transport scolaire

Lors de la rentrée scolaire, le port du couvre-visage sera obligatoire dans l'autobus pour les élèves du 3^e cycle et fortement recommandé pour les élèves des deux premiers cycles. En cas d'un premier oubli, des masques jetables devraient être disponibles. Dans le cas d'un refus de porter le couvre-visage ou d'oublis à répétition, un élève pourrait se voir l'accès à l'autobus refusé.

De plus, une place lui sera assignée pour l'année et le regroupement des fratries sur un même banc sera priorisé.

Fonctionnement du SDG et du service des diners

Le service de garde sera opérationnel aux heures habituelles. Par contre, pour les dîners, la santé publique ne recommande pas l'utilisation des micro-ondes, car les règles sanitaires seraient pratiquement inapplicables. Donc, tous les élèves devront avoir un lunch froid ou un thermos.
